

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Gérin-Lajoie,
tenue le mardi 26 octobre 2021 sur TEAMS, à 19h00 heures.

Membres

Présences

Madame Geneviève Allard, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Jessica Lamoureux, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Stacy Maignan, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Brigitte Bisailon, parent	<input type="checkbox"/>
Monsieur Cynthia Lamontagne, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Esther Salomon, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Alex Brind'Amour, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Suzie Lamoureux, enseignante	<input type="checkbox"/>
Monsieur Shirley Fontaine, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Annie Comtois, psychoéducatrice	<input checked="" type="checkbox"/>
madame Valérie Gagné, directrice	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Jessica Boisvert, directrice adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Méлина Ouimet-Blais, parent (substitut)	<input checked="" type="checkbox"/>

1. **Mot de bienvenue et présences**

a. Accueil des membres

Ouverture de la séance

La rencontre a débuté à 19h00.

2. **Vérification de la procédure de convocation et du quorum**

Nous avons quorum.

3. **Questions du public**

Nous n'avons aucun public.

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

(CÉGL.21-22.01)

Il est proposé par Jessica Lamoureux appuyée par Annie Comtois, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 août 2021 et suivis**

(CÉGL.21-22.02)

Il est proposé par Shirley Fontaine, appuyée par Geneviève Allard, d'approuver le procès-verbal tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6. **Bilan de l'assemblée générale de parents**

Lors de l'assemblée générale des parents, nous avons 3 postes à combler. 6 parents se sont présentés. Les membres élus sont Jessica Lamoureux, Brigitte Bisailon et Esther Salomon. Les membres substitués sont Mélina Ouimet-Blais et Marie-Michèle Bistodeau.

7. **Organisation du conseil d'établissement 2021-2022**

7.1 Nomination d'une secrétaire aléatoire (Mme Mélina Ouimet-Blais)

Il a été proposé que le poste de secrétaire sera distribué à tour de rôle lors des séances du conseil d'établissement.

(CÉGL.21-22.03)

Il est proposé par Cynthia Lamontagne, appuyée par Esther Salomon, d'approuver tel que présenté.

7.2 Élection à la présidence

Il est proposé d'élire Mme Cynthia Lamontagne à la présidence.

(CÉGL.21-22.04)

Il est proposé par Stacy Maignan, appuyée par Esther Salomon, d'approuver la nomination de la présidence tel que présenté.

7.3 Élection à la vice-présidence

Il est proposé d'élire Mme Brigitte Bisailon à la vice-présidence.

(CÉGL.21-22.05)

Il est proposé par Cynthia Lamontagne, appuyée par Mélina Ouimet-Blais, d'approuver la vice-présidence.

7.4 Calendrier des séances du CÉ

Le calendrier des séances a été accepté tel que présenté.

(CÉGL.21-22.06)

Il est proposé par Mélina Ouimet-Blais, appuyée par Jessica Lamoureux, d'approuver le calendrier tel que présenté.

7.6 Représentant de la communauté

Aucun représentant.

7.7 Répartition du budget du conseil d'établissement

Le budget annuel du conseil d'établissement sera de 400\$. Ce budget appartient au conseil d'établissement et ne peut être redonné à l'école. Ce budget peut servir à des frais de déplacement, à des frais de gardiennage ou à des dépenses pour les membres du conseil d'établissement lors des séances.

7.8 Règles de régie interne

Une modification devra être apportée au document. "Commission scolaire " devra être remplacée par "centre de services".

(CÉGL.21-22.07)

Il est proposé par Annie Comtois appuyé par Shirley Fontaine, d'adopter les règles de régie interne tel que proposé.

8. **Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec (quebec.ca)**

- * Via le lien de l'ordre du jour
- * Responsabilité de chacun de le faire

9. **Suivi en lien avec le redécoupage**

Le formulaire a été accepté par les membres du conseil d'établissement avec les corrections suivantes :

- Manque un point d'interrogation à la question #3
- Manque un "s" à "géographique" à la question #2

10. **Normes et modalités d'évaluation**

Il devra y avoir une modification pour novembre 2021 dans la section "Rencontres de parents".

(CÉGL.21-22.08)

Il est proposé par Jessica Lamoureux appuyée par Geneviève Allard, d'adopter les normes et modalités tel que proposé.

11. **Autres sujets**

11.1 Correspondance du président

Aucune.

11.2 Comité de parents

Mme Jessica Lamoureux informe les membres que trois documents seront envoyés par courriel et qu'il est important d'en prendre connaissance.

Le tout sera discuté lors de la prochaine séance du CÉ qui aura lieu le 16 novembre prochain.

11.3 Mot de la directrice

La direction souligne l'engagement de l'équipe école. L'école a connu plusieurs fermetures de classes et le personnel a répondu à l'appel afin d'aider.

12. **Bilan de la rencontre**

Voici le bilan des bons coups de 2021-2022 :

- Engagement de l'équipe-école
- Enseignement virtuel offert est remarquable
- Le support des enseignants dont l'élève est isolé est très aidant
- Photo scolaire: les élèves étaient très heureux et calmes pour la prise de photo
- Bibliothèque: retour des bénévoles
- Comité de la rentrée et spectacle du magicien : réussi et agréable
- Retour des anges de la cour

13. **Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

Cynthia Lamontagne
Présidente

Valérie Gagné
Directrice